



L'ÉCHO GREVILLOIS

N°76 - Janvier 2022



Chères Égrevilloises, chers Égrevillois,
cher(e)s ami(e)s,



Déjeuner au Sénat

Le Conseil Municipal d'Egreville se joint à moi pour vous souhaiter à toutes et à tous une très bonne année 2022, qu'elle vous apporte santé et bonheur et qu'elle soit riche en évènements intenses.

Le début d'une nouvelle année est toujours une période spéciale où nous prenons de bonnes résolutions, ensemble, malgré la pandémie, nous devons rester optimistes et garder l'espoir de retrouver des moments de partages.

Le dynamisme de notre commune est bien réel avec de nombreux travaux, aux écoles, sur le Champ de Foire ainsi que la voirie route de Lorrez, le virage route de Villebéon, la rue Traversière, l'aménagement du local archive et bien d'autres réalisations.

Les grands chantiers progressent, seule déception, le P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme) qui prend du retard dû à un excès de zèle de l'État, qui nous oblige à appliquer par anticipation des lois sur le changement climatique ainsi que la régulation du développement urbain afin de limiter la consommation d'espace.

Fin de chantier pour la station d'épuration ultra-moderne qui va pouvoir traiter l'accroissement de notre population.

A venir, la réfection de la Rue Saint-Martin et de ses trottoirs qui représente un très gros chantier déjà engagé.

Nos pharmaciens ont fort à faire entre les tests, la vaccination et leur quotidien, nous les remercions et les félicitons pour leur engagement auprès des Egrevillois.



La classe de neige et ses activités sportives et ludiques devait émerveiller une centaine de petits égrevillois mais la Covid et les règles sanitaires ont eu raison du travail de préparation réalisé par les enseignantes. Tout le monde, enfants, parents, enseignantes, mairie regrettent le report, par la direction d'académie, de la classe de neige mais ce n'est que partie remise.

Nos associations essaient, tant bien que mal, de continuer leurs activités. L'Amitié Egrevilloise, les cours de chants de Double Croche et le Club de dentelle viennent régulièrement salle Louise Ménigault, malgré la pandémie. En tant que Maire, j'assume cette décision car je connais le sérieux des participants et de leurs présidents qui respectent les règles sanitaires en vigueur.

Formons le vœu que cette nouvelle année soit placée sous le signe du retour à la normale et que nous puissions à nouveau nous retrouver lors de moments de convivialité.

Meilleurs vœux 2022 à toutes et à tous.

Pascal POMMIER
Maire d'Egreville





► Informations Municipales

Edito	p 1
Sommaire	p 2
Des nouveaux commerçants et artisans à Egreville	p 3
Travaux – rétrospective 2021 et prévisions 2022	p 4
Travaux – rétrospective 2021 et prévisions 2022	p 5
Nos écoles	p 6
Urbanisme	p 7
La communauté de communes Gâtinais Val de Loing – Signature du CRTE	p 7
La boîte à livres	p 8
Les colis des anciens	p 8
Le repoissonnement de la mare du Ruth	p 8
Rappel des règles citoyennes	p 9
La course cyclo sportive du Bocage Gâtinais	p 9
Elections 2022	p 9
Bibliothèque municipale	p 9
Construction de la piscine intercommunale	p 10
Construction de la piscine intercommunale (suite)	p 11
Quand Egreville possédait une gare	p 11
Cérémonies commémoratives 2021	p 12
Vaccination à la maison de santé	p 13
Label France Services à la Poste d'Egreville	p 13
Arrivée de nouveaux agents communaux	p 13

► La Parole aux Associations

ELA – Journée ramassage des déchets	p 14
FNACA – Remerciement et deuil	p 14
Douve Blanche – Création et dates 2022	p 14
Le golf des bruyères	p 15
Le judo club	p 15
Le club nautique	p 16
La Randogrevilloise	p 16
Forme et danse	p 17
Les sapeurs-pompiers d'Egreville	p 17
Art Clin d'œil	p 17

► Informations Diverses

Opposition AEPE	p 18
Anti-Baching	p 18
Etat Civil 2021	p 19
Calendrier des fêtes 2022	p 20

L'Echogrevillois : Mairie d'Egreville - 30 rue Saint-Martin - 77620 ÉGREVILLE

www.egreville.fr - Email : mairie-accueil@egreville.fr

Bulletin semestriel communal d'informations.

Directeur de publication : Pascal POMMIER - Rédactrice en chef : Véronique PACCOU.

Rédaction maquette et photos : Service communication de la mairie.

Impression : Imprimerie Leloup à Villemandeur.

Papier 100% recyclé.



▶ OUVERTURE DE LA BIJOUTERIE « MANOU » - PLACE MASSENET



Chez « Manou », vous êtes accueillis par la souriante Michelle qui a ouvert la boutique le 26 juillet 2021.

Michelle qui est originaire de Remauville a préféré ouvrir son commerce à Egreville pour des raisons historiques. Le commerce justement, chez Michelle c'est une affaire de famille. En effet, elle a géré plusieurs restaurants et vous avez sûrement franchi au moins une fois la porte du "Gâtinais" et du "Patio" qui étaient tenus par des membres de sa famille.

Les vitrines de sa bijouterie regorgent de bijoux fantaisies en tout genre, plaqué or ou argent ainsi qu'une partie maroquinerie. Mais Michelle ne s'arrête pas là, elle propose également un service réparation, vente de piles et met à disposition un point relais colis.

Malgré cette période compliquée pour nos commerçants, un bon accueil lui a été réservé par nos concitoyens, dont certains sont déjà devenus des habitués du lieu.

Nous lui souhaitons la bienvenue et longévité à sa boutique.

▶ OUVERTURE DU « GARAGE DU LIMOSIN » - PLACE MASSENET

Le 1^{er} septembre 2021, le garage situé Place Massenet (anciennement « Garage de la Halle ») a repris vie grâce à Sylvain et Magali, jeunes parents de deux jolies petites filles.

Avant l'ouverture au public, des travaux de réfection du garage ont été nécessaires. La mise aux normes des cuves de carburants est actuellement en cours. Si tous les organismes de contrôle donnent leur accord, nous devrions prochainement pouvoir nous approvisionner aux pompes à essence du « Garage du Limosin ».

Sylvain, diplômé en mécanique automobile, assure entretien et réparation pour véhicules de toutes marques. Il est épaulé par Magali, sa charmante conjointe, ancienne aide-soignante.

Ce couple dynamique a déjà l'expérience du métier, ayant été propriétaires d'un garage à Voulx pendant plusieurs années.



▶ CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE AU GARAGE « AU BOIS DES PLACES »



Mohamed ZENAGUI dit « Momo » a vendu son garage après tant d'années au service des Egrevillois. Nous lui souhaitons plein de bonheur dans sa nouvelle carrière.

C'est un Egrevillois, Frédéric KMIEC, qui a repris le garage « Au Bois des Places » à la Zone d'Activité d'Egreville.

Renommé « FK-CLASSIC », le garage se spécialise dans la restauration de véhicules ainsi que la vente de carburant.

Frédéric, adepte de la marque Volkswagen, travaille de concert avec son père Pierre, spécialisé dans les véhicules Citroën.

Les parents de Frédéric sont bien connus à Egreville, Pierre qui travaille en mécanique depuis plus de 42 ans et Denise qui est fille de boulanger.

Frédéric participe activement à la vie associative egrevilloise, étant le Président de l'Association VW GANG 77, qui regroupe un grand nombre de passionnés de la marque.

Nous lui souhaitons une très belle carrière ainsi qu'à son épouse.

▶ PLUME EPICERIE – 44 ROUTE DE LORREZ



Le 09 octobre 2021, Estelle STROHL a ouvert les portes d'une nouvelle épicerie implantée dans le corps de ferme de « Ça roule ma Poule ».

Après 20 ans dans le secteur de la restauration

à Paris, et un premier confinement, Estelle rêve de s'extraire de la foule urbaine. A 38 ans, c'est avec son mari et ses deux garçons qu'elle prend la décision de tourner la page parisienne. Estelle propose des produits locaux bio de saison, issus d'une agriculture responsable. Les produits disponibles sont donc adaptés à leur période de récolte.

En passant des légumes au fromage de chèvre, du miel à la farine du Gatinais, de la volaille aux vins et bières, mais aussi de l'artisanat local tel que de la céramique, des livres, des tee-shirts et chaussettes sérigraphiés, tout est orchestré pour que nous puissions trouver notre bonheur.

Nous lui souhaitons la bienvenue parmi nous et une bonne réussite dans son entreprise.

Un site internet est disponible à l'adresse suivante : <https://plumeepicerie.wixsite.com>

Estelle est aussi présente sur Facebook et Instagram !

Horaires d'ouvertures : Mercredi, Jeudi et Vendredi : 10H00 - 14H00 et 16H00 - 19H00 / Samedi : 9H30 - 13H30 et 16H - 19H00 / Dimanche : 9H30 - 13H30



► TRAVAUX – RÉTROSPECTIVE 2021

VOIRIE



Prolongement de la rue traversière (impasse) : Création de trottoirs sur les deux côtés en bicouche gravillons de couleur rose avec la pose de caniveaux et bordures. Reprise totale de la voirie en enrobé.



Rue Maisonneuve (de la rue de la Poterne au stade de foot), Reprise de la voirie en enrobé (partie voie communale prise en charge par la Mairie) avec la pose d'un caniveau en rive de la partie des quais de la coopérative (partie quai prise en charge par la coopérative). Le montant des travaux du caniveau et pose des regards de visite a été pris en charge entre la mairie et la coopérative.



R.D. 219 (Rue Jules Jardin et Route de Lorrez) : Reprise totale en voirie, du carrefour de la Libération au plateau surélevé sortie d'Egreville direction Lorrez. Les travaux ont été réalisés et financés par l'Agence Routière Départementale. La commune a dû changer 115 m de caniveaux et 4 avaloirs défectueux sur l'ensemble de la longueur des deux rues.

Du rond-point du cimetière jusqu'à la sortie du village (Route de Villebéon) : Création du trottoir.

BATIMENTS ET ENVIRONNEMENT

Suite à deux agressions envers Monsieur le Maire et le personnel administratif par un individu déjà condamné à sept reprises, nous avons procédé à la pose d'un portail automatisé à l'arrière de la Mairie en remplacement de celui en fer qui était défectueux et non sécurisant.

En façade de la Mairie coté rue Saint Martin, l'entreprise MVM d'Egreville a restauré l'ancien garage qui servait de stockage de matériel. Il a été transformé en un local d'archives. L'entreprise a également repris en enduit, les murets des 2 cotés de la grille principale de l'entrée.

L'entreprise NICOLAS « Le Toit Gâtinais » est de nouveau intervenue cet été sur le toit de la maternelle pour d'importants problèmes infiltrations d'eau. Depuis, aucune fuite n'a été signalée.

Dans l'attente de la réalisation définitive des trottoirs Rue Saint-Martin, nous avons fait poser provisoirement une rampe en bois pour l'accès des personnes à mobilité réduite à la poste.

Monsieur le Maire a souhaité lancer les travaux de réalisation des voies vertes comme prévu dans le Plan Local d'Urbanisme. La première partie vient d'être réalisée rue des Gravilliers avec le terrassement d'une allée piétonne. Un terrain de pétanque a été créé, un jeu pour enfants va être installé ainsi qu'une table de pique-nique et un banc. L'ensemble est éclairé par trois réverbères à LED contenant un détecteur de présence à économie d'énergie.

TILLEULS – CHAMP DE FOIRE

Durant le mois de juillet 2021, vous avez sûrement été surpris de voir l'abattage de plusieurs tilleuls au Champ de Foire.

En effet, suite à un contrôle obligatoire par l'Office National des Forêts (O.N.F) il a été constaté que plusieurs arbres étaient très altérés et devenaient dangereux.



La décision d'un abattage a été prise avant de provoquer un drame. Les autres tilleuls ont été élagués cet automne par la même entreprise du Loiret.

Chaque arbre abattu est remplacé par un nouveau comme sur la partie qui se trouve proche des agrès de sport.



ECLAIRAGE

Dans l'objectif de réduire les zones sombres dans nos rues, trois nouveaux points lumineux ont été installés dans la Rue du Coudray.



Afin de réduire notre consommation électrique et notre empreinte carbone, nous avons fait changer tous les projecteurs halogène du stade de foot par des projecteurs à L.E.D. La consommation électrique pour le stade sera donc de 8 000 kw par an, au lieu de 16 400 Kw, soit une réduction de plus de 50% de notre consommation.

TROTTOIRS RUE SAINT-MARTIN

La réfection des trottoirs Rue Saint Martin avec une reprise de la voirie, de l'église au rond-point des écoles a été lancée. Cela permettra de réduire au maximum les différents niveaux entre les entrées des commerces et les habitations. Ceci améliorera l'accès et le déplacement des personnes à mobilité réduite (P.M.R). Le dossier a été confié à Monsieur DUVEAU, architecte, qui a déjà réalisé le nouveau parking à l'angle de la rue Edmond Hubert et de la rue des Fossés. Le cabinet GEOMEXPERT, également en charge du dossier, a déjà commencé le relevé des côtes.

DOSSIERS EN PREVISION

La toiture de la Mairie devra être changée rapidement ainsi que la chaudière. Plusieurs devis ont déjà été commandés.

La toiture de la Salle des Fêtes ainsi que la pose de trappes de désenfumage et l'accès des sanitaires aux P.M.R. seront réalisés prochainement.

La réhabilitation de l'ancienne école maternelle pour créer une maison des associations, une salle d'exposition ainsi qu'une salle des jeunes faits également partie des dossiers en cours.

NOUVELLE STATION D'ÉPURATION (STEP)



La STEP avec ses bassins de ryzophites, prévue à l'époque pour 1500 équivalents habitants était innovante.

Aujourd'hui, l'installation a plus de 45 ans et la population s'est fortement accrue, passant de 1 200 à 2 300 habitants en 30 ans.

Une étude réalisée en 2006 a démontré que la capacité d'absorption de l'ouvrage était devenue trop faible et que le rendement n'était pas conforme aux normes sanitaires, mais rien n'a été entrepris durant les années suivantes.

Nous avons donc lancé ce dossier de mise aux normes de la STEP en 2016.

Nous remercions M. et Mme GASTINEAU qui ont accepté de nous céder une parcelle de terre afin de pouvoir réaliser une station grand gabarit pour 2 300 équivalents habitants.

Nous remercions également le Conseil Départemental de Seine-et-Marne et l'Agence de l'eau Seine Normandie pour l'octroi de 65% de subvention.

Enfin, nous remercions notre Maître d'œuvre (le Cabinet ARTELIA) ainsi que les entreprises SAUR TP, SCHMIT TP, MOINGEON pour la qualité de leur travail.

Raymond PETIT
1^{er} Adjoint





► NOS ÉCOLES

Les effectifs de nos écoles sont stables pour cette année scolaire. A l'école maternelle DUFET BOURDELLE, dirigée par Madame Claire LETURGIE, 73 élèves ont intégré leurs classes en septembre.

- 23 PS avec Mme Claire LETURGIE
- 22 MS avec Mme Marie CASTELLO
- 28 GS avec Mme Tatiana PERRIN

Ce sont 160 élèves répartis dans 6 classes qui sont accueillis au groupe Massenet sous la direction de Madame Caroline COURILLON

- 25 CP avec Mme Maud BARDOT MORIN
- 28 CE1 avec Mme Claire GREA
- 26 CE2 avec M. Anthony GREA
- 25 CE1-CM1 avec Mme Christine CHATELAIN
- 27 CM1 avec Mme Caroline COURILLON
- 29 CM2 avec Mme Christine BARON

Le plan Vigipirate est toujours en application et un protocole sanitaire cohérent est en place.

Depuis le mois de septembre 2021, le protocole est sans cesse modifié. Le gouvernement impose de plus en plus de contraintes aux enseignants, aux enfants et aux collectivités.

Nous sommes tributaires des décisions prises par nos gouvernants. Parfois d'une semaine à l'autre elles sont contradictoires et nous devons modifier notre organisation du jour au lendemain.

Les directrices reçoivent les informations tardivement la veille pour le lendemain.

Nous salvons donc leur travail ainsi que celui des enseignants, des encadrants et du service administratif de la mairie qui doivent sans cesse s'adapter.

Les parents d'élèves ne sont pas épargnés. Il est tout aussi difficile de faire concorder planning de son travail et scolarité de ses enfants. Cependant, malgré le travail acharné de tous, quelques rares parents font courir des rumeurs inqualifiables sévèrement punis au pénal.

Voici quelques exemples sur WhatsApp :

« La mairie ne veut pas payer la classe de neige donc elle l'a annulée (Elle a été reportée par décision de la direction d'académie la semaine avant le départ et la mairie a bien voté le budget pour la classe de neige. La municipalité regrette cette annulation et réserve la somme prévue exclusivement pour le voyage des enfants de l'école Massenet) »

« La directrice de l'école a annulé la classe de neige à la dernière minute. » (ce qui est faux)

« Les parents trouvent les sauces qui accompagnent la viande à la cantine dégoûtante (les parents ne sont jamais allés manger à la cantine, d'ailleurs pour des raisons de sécurité sanitaire, aucune personne étrangère à la mairie n'est autorisée à pénétrer dans ce bâtiment) »

« Les parents n'ont jamais de réponse de la mairie quand ils demandent à aller manger à la cantine (il n'y a jamais eu de demande de parents mais des propositions que la mairie avait faites auprès du bureau de l'APE avant COVID) »

« Les enfants sont parfois privés de manger à la cantine lorsqu'ils font des bêtises (ne serait-ce que de le penser est un manque d'humanité) »

Fort heureusement c'est une poignée de parents qui calomnient dans un groupe WhatsApp.

Nous remercions les parents qui, par leur patience, leur compréhension, leur gentillesse, soutiennent les enseignants et la mairie dans l'organisation.

Nous remercions également Caroline COURILLON, directrice de l'école Massenet, pour sa très bonne gestion de la crise sanitaire et la communication faite aux parents et à la mairie ainsi que pour son engagement total au service de nos enfants.

Durant l'été 2021, la cantine a été agrandie pour accueillir une quinzaine d'enfants supplémentaires.

Nous sommes passés de 110 à 125 enfants qui déjeunent quotidiennement à la cantine, de nouveau les locaux sont saturés car nous devons maintenir une distanciation entre les enfants. Suite aux différents protocoles sanitaires nous sommes dans l'obligation de ne pas brasser les enfants, ils sont donc placés par classe, ce qui réduit fortement la possibilité de prendre des inscriptions supplémentaires.

Le périscolaire du matin voit en moyenne 10 enfants entre 7h00 et 8h15 et le soir environ 25 enfants la première heure et moins de 8 jusqu'à 18h30. Après 18h30, il reste entre 0 et 2 enfants.

Le goûter est varié et très apprécié par les enfants (compotes, nounours au chocolat ou aux fruits, Prince au chocolat, donuts,...).

La situation sanitaire nous a obligé depuis 2 ans à investir fortement dans l'achat de produits de désinfection des bâtiments tout en respectant les normes environnementales. Les dépenses étaient de 4 140 € en 2019, 10 760 € en 2020 et 12 790 € en 2021.

► URBANISME

Nouvelle réglementation et nouveaux formulaires !

Depuis le 1^{er} janvier 2022, toutes les communes doivent être en mesure de recevoir sous forme électronique les demandes d'autorisation d'urbanisme.

Le dépôt d'un dossier d'urbanisme peut donc se faire à l'adresse mail suivante :

mairie-accueil@egreville.fr

Les formulaires en vigueur sont cités ci-dessous :

- Cerfa n°13406*08 : Permis de construire pour une maison individuelle ou ses annexes (agrandir ou construire une maison individuelle).
- Cerfa n°13409*08 : Permis de construire pour des travaux sur une maison existante (surface créée > 20m²).
- Cerfa n°13409*08 : Permis d'aménager (surélévation du sol, lotissement, terrain de sport...)
- Cerfa n°13703*08 : Déclaration Préalable de travaux sur une maison individuelle (extension < 20m², fenêtre, clôture, etc...).
- Cerfa n°13404*08 : Déclaration Préalable de travaux pour une construction nouvelle < 20m², changement de destination.
- Cerfa n°13405*08 : Permis de démolir pour une construction dans le périmètre des Bâtiments de France.

Travaux illégaux

Les travaux illégaux explosant sur notre territoire, la municipalité doit se montrer vigilante. Au cours de l'année 2021, nous avons eu l'obligation d'ordonner l'arrêt de trois chantiers, hors cadre réglementaire entamés sans autorisation de la mairie.

Egreville, comme partout, doit conserver une architecture cohérente.

Les dossiers sont actuellement entre les mains du Procureur de la République. Nous restons attentifs à leur évolution.

Rappel du Code de l'Urbanisme :

Art L.480-4 : Le fait d'exécuter des travaux mentionnés aux articles L.421-1 à L.421-5 en méconnaissance des obligations imposées (...) est puni d'une amende comprise en 1200 euros et un montant qui ne peut excéder (...) une somme égale à 6000 euros par mètre carré de surface construite (...), soit, dans les autres cas, un montant de 300 000 euros. En cas de récidive, outre la peine d'amende ainsi définie un emprisonnement de six mois pourra être prononcé.

La municipalité doit donc se montrer vigilante et se réserve le droit d'utiliser tous les moyens à sa disposition afin de sanctionner tous travaux soumis à une déclaration d'urbanisme entrepris sans autorisation ou différents de l'autorisation obtenue.

► SIGNATURE DU CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE EN PARTENARIAT AVEC LA CCGVL



M. Lionel BEFFRE, Préfet de Seine-et-Marne et M. Jean-Jacques HYEST, Président de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing ont signé vendredi 3 décembre 2021 le premier **Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE)** liant l'État et l'intercommunalité, en présence de Mme Laura REYNAUD, Sous-préfète de Provins et de Fontainebleau (par intérim), Mme Valérie LACROUTE, Présidente de la Communauté de Communes du pays de Nemours et Vice-présidente de la région Ile-de-France ainsi que les maires et Élus de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing.

À travers le déploiement du CRTE, l'État souhaite accompagner chaque territoire dans le cadre de ses compétences sur des projets concrets contribuant à la transformation Écologique, sociale, culturelle et économique de tous les territoires (urbain et rural, montagne et littoral, métropole et outre-mer).

Les CRTE s'inscrivent dans le cadre du plan de relance Économique et Écologique de l'État avec des actions concrètes et des projets en maturation ayant un impact important pour la reprise de l'activité dans les territoires ; et dans le temps long en forgeant des projets de territoire ayant pour ambition la transition Écologique et la cohésion territoriale.

Après recensement des projets communaux au printemps et en fonction de ceux-ci, le CRTE de la CCGVL, conclu jusqu'à la fin du présent mandat, fixe les orientations stratégiques :

- > orientation 1 : développement Économique - tourisme,
- > orientation 2 : Énergie - patrimoine (y compris son accessibilité),
- > orientation 3 : environnement - biodiversité,
- > orientation 4 : mobilité,
- > orientation 5 : eau et assainissement.

Afin d'évaluer les projets qui pourront s'insérer dans le CRTE, un comité technique et un comité de pilotage seront mis en place. Pour l'année 2022, **30 projets communaux et intercommunaux** font l'objet de fiches actions.

Pour les années 2022-2026, on recense déjà **77 projets** dits non matures. Ceux-ci devront être présentés par les différentes collectivités en comités.

La C.C.G.V.L.



► LA BOITE A LIVRES

Le vendredi 10 septembre, à l'abbaye de Cercanceaux, lors d'une sympathique rencontre, le LIONS CLUB de la Vallée du Loing a généreusement offert une boîte à livres à plusieurs communes dont Egreville.

Elle a été remise à Madame Jacqueline MESTDAGH, représentant M. le Maire, accompagnée de M. Jean-Pierre HERAULT 3^{ème} Adjoint.

Beaucoup de personnes aiment la lecture et l'échange de livres est un moyen tendance à l'heure actuelle.

Installée devant le groupe Massenet, elle est accessible à tous.

Nul doute qu'il en sera fait bon usage.

Un grand merci aux membres du LIONS CLUB et son président pour ce beau geste.

BONNE LECTURE A TOUS !



► CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C.C.A.S)

Colis de fin d'année distribués en décembre aux personnes de plus de 70 ans.

Merci à Nathalie LAURENT pour l'organisation et le choix du colis qui a fait beaucoup d'heureux.

Un grand merci à M. et Mme GERIN, gérants du magasin U Express, pour la rapidité de composition du colis et la livraison. Nous les remercions également pour les 2 sapins offerts aux écoles.

Merci aux élus de la majorité et aux services techniques qui ont aidé à la distribution.



► REMPOISSONNEMENT DE LA MARE DU RUTH

En 2020, afin de permettre un meilleur stockage de l'eau, la municipalité a fait curer la Mare du Ruth qui était très envasée.

Avec quelques aménagements et plantations d'arbres réalisés par nos services techniques, la mare peut à nouveau accueillir les amateurs de pêche.

L'association Egreville Loisirs Animations (E.L.A) a fait rempoissonner la mare durant l'automne 2021. Ce sont donc 40kg de gardons, 30kg de carpes et 30kg de tanches qui ont été déversés dans la mare.

La pêche a momentanément été interdite et devrait ouvrir au printemps avec une réglementation à définir.





► REGLES CITOYENNES

La circulaire interministérielle du 18/11/2011 interdit le brûlage des déchets verts à l'air libre.

Les déchetteries de Chaintreaux, Saint-Pierre-lès-Nemours et La-Chapelle-la-Reine, gérées par le SMETOM, vous permettent de déposer vos déchets. Le dépôt est limité à 2m³ par semaine et par foyer. Pour un dépôt plus important, une dérogation peut vous être accordée en contactant le SMETOM au moins 48h à l'avance.

Plus d'informations sur www.smetomvalleeduloing.fr

Utilisation des tondeuses, motoculteurs et tronçonneuses :
(Extrait de l'arrêté préfectoral n°90DAE 1CVN°64 relatif aux bruits de voisinage).

Les activités bruyantes de bricolage ou de jardinage effectuées par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tel que : tondeuse à moteur thermique, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, doivent être réalisées uniquement :

- Lundi au Vendredi (hors jours fériés) : 08h00-12h00 et 14h00-20h00.
- Samedi (hors jours fériés) : 09h00-12h00 et 14h00-19h00.
- Dimanche et jours fériés : 10h00-12h00.

Entretien de l'espace public :

Il appartient aux riverains de veiller au bon état du trottoir situé devant leur habitation (déchets, neiges, etc...).

Déjections canines :

Devant le manque de civisme fréquemment constaté, nous rappelons que le dépôt de déjections canines sur la voie publique est puni d'une amende de 2^{ème} classe (35€).

► ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES ET LÉGISLATIVES

Le vote, notre devoir citoyen !

Cette année se tiendront deux élections :

- Les présidentielles prévues les dimanches 10 et 24 avril 2022.
- Les législatives prévues les dimanches 12 et 19 juin 2022.

Les inscriptions sur les listes électorales se clôtureront le **04 mars 2022** pour les présidentielles et le **06 mai 2022** pour les législatives.

Modalités d'inscription sur les listes électorales :

- En ligne via le site service-public.fr
- En Mairie avec les pièces suivantes :
 - Cerfa n°12669*02.
 - Une pièce d'identité en cours de validité (CNI, Permis de conduire, Passeport, etc...).
 - Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (Facture d'eau, électricité, relevés d'impositions, etc...).

► LA COURSE CYCLOSPORTIVE LA BOCAGE GATINAIS

Cette année la météo a enfin été clémente. De notre côté, pas de problème au niveau de l'organisation, ni au niveau du déroulement de l'épreuve.

Nous avons réussi une nouvelle fois à réunir les 150 bénévoles, minimum nécessaire.

Malgré les contraintes sanitaires, la participation est en hausse avec 211 participants (65 sur le parcours de 149 KM et 146 sur le parcours de 96 KM) dont une quinzaine de féminines et un coureur Handisport. Les coureurs venaient de Seine et Marne mais aussi de toute la moitié nord de la France et quelques coureurs sont venus de Belgique.

Le vainqueur du grand parcours est belge, Monsieur Jari VERSTRAETEN.

Le vainqueur du petit parcours est français, Monsieur Joel NATUREL.

Les retours des participants sont positifs, l'objectif est atteint. Le site de départ et d'arrivée est idéal, devant la salle des fêtes d'Egreville, avec possibilité de stationnement y compris pour les camping-car. Les parcours mettent en valeur les villages et notre région, permettant leurs découvertes.

Je tiens à remercier tous les bénévoles ainsi que la municipalité pour leur aide à notre organisation.

La prochaine édition de notre épreuve, la 5^{ème} (déjà!) est planifiée toujours le dernier dimanche de septembre, soit le dimanche 25 septembre 2022.

Monsieur Daniel TARDIVEAU
Vélo Club de Saint-Mammès
06.47.68.67.52

 **Au fil des pages**
BIBLIOTHEQUE D'EGREVILLE

BIBLIOTHEQUE 39 Rue des Fossés
01.64.78.11.89

Accueil par Pascale (Ouverture au public) : Lundi : 9h30 – 12h00 Mercredi : 10h00 – 12h00 14h00 – 17h30	Permanence téléphonique par Pascale : Lundi : 14h00 – 17h00 Mardi : 10h00 – 12h00 14h00 – 17h00 Jeudi : 10h00 – 12h00 14h00 – 17h00
---	---

 Accueil par les bénévoles
(Ouverture au public) :
Samedi : 10h00 – 12h00



► HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION DE LA PISCINE A EGREVILLE

- **10 février 1970** : Après la constitution du SIVOM, Jean DERAMAIX, Maire de VOULX et conseiller général devient président.
- **11 décembre 1970** : Décision de principe est prise pour la construction d'une piscine intercommunale dans le canton de Lorrez le Bocage. Sur proposition du Maire d'Egreville, Monsieur QUINAULT, la commune d'Egreville fut choisie à l'unanimité comme lieu d'implantation car aucune commune ne semblait disposer d'un terrain plat, non inondable pour faire une piscine.
- **29 février 1972** : Le Maire d'Egreville, Monsieur LAMBERT propose à son Conseil Municipal l'acquisition de 4 hectares faisant partie du Parc du Château pour la construction d'une piscine, il fait adopter cette proposition en séance extraordinaire le 9 novembre 1972 (avec D.U.P. : Déclaration d'Utilité Publique). Après de rudes négociations l'acte de vente est signé le 26 janvier 1973 par le Maire, Robert LAMBERT
- **20 octobre 1973** : Le SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple) propose sa candidature officielle à l'attribution d'une piscine lors de l'opération « Mille Piscines » initiée par le Ministre des sports, Joseph COMITI, qui voulait les implanter en milieu rural qu'il jugeait défavorisé en structures sportives et en apprentissage de la natation. Un certain Monsieur KATZ résidant à Passy, avait des relations de travail avec les Ministères et le Ministre COMITI. Il ne manqua pas de recommander le projet d'Egreville.
- **05 avril 1974** : En séance de conseil, la commune d'Egreville accepte l'implantation de la piscine sur son territoire.
- **04 juin 1974** : Le SIVOM envisage d'acquérir une partie de la parcelle de terrain boisé appartenant à la commune d'Egreville, sur laquelle sera implantée la piscine, mais doit renoncer faute de moyen financier. Cela complique la réalisation du projet.
- **16 mai 1975** : 7 communes ont donné leur accord de participation à la construction et au fonctionnement de l'installation du projet (piscine type CANETON) : DIANT / EGREVILLE / SAINT-ANGE-LE-VIEL / VAUX-SUR-LUNAIN / VILLEBEON / VILLEMARECHAL / VOULX. On notera que Lorrez-le-Bocage, alors Chef-Lieu de canton n'a pas souhaité participer à ce projet.
- **16 juin 1975** : Le Conseil Municipal d'Egreville accepte la construction de la piscine sur sa parcelle nouvellement achetée.
- **24 janvier 1976** : le Président du SIVOM Jean DERAMAIX annonce le début des travaux et décide immédiatement l'aménagement des abords, du parking et des voies d'accès pour un coût de 100 000 francs (15 244,88 €) à la charge du SIVOM.
- **22 juin 1976** : Les communes de PALEY et THOURY-FEROTTES se joignent aux 7 communes pour constituer ce qui deviendra le SIVOM PISCINE.

- **29 juillet 1976** : Faute de n'avoir pas pu réunir toutes les communes du canton de Lorrez, le SIVOM manque de fonds propres pour acheter le terrain. La commune d'Egreville, sollicitée par les autres membres du SIVOM, consent à signer un BAIL EMPHYTHEOTIQUE (99 ans) avec le SIVOM, soumis à l'examen du Chef de Section des TPE de MORET SUR LOING, Monsieur BAREAU pour approbation définitive.
- **30 septembre 1976** : Réception provisoire des travaux.
- **13 décembre 1976** : L'ouverture de la piscine est fixée au 18 décembre 1976.
- **17 décembre 1976** : Devant Maître Baudy, Notaire à Egreville, Messieurs Jean DERAMAIX président du SIVOM et Raymond ROUX Maire d'Egreville, signent un BAIL EMPHYTHEOTIQUE de 99 ans pour le Franc symbolique de loyer annuel pendant 99 ans. Cela revient à mettre à disposition pendant 99 ans le bien au SIVOM qui en aura la jouissance gratuitement mais en contrepartie devra en assurer l'entretien, conserver en bon état les constructions édifiées et tous les aménagements apportés, ainsi que les abords. Le SIVOM devra effectuer à ses frais et sous sa responsabilité, les réparations de toutes natures de manière à ce que le bailleur ne soit jamais inquiété.
- **26 février 1977** : En séance, le Conseil Municipal d'Egreville vote un emprunt de 262 152,40 francs (30 489,77€) pour financer l'amélioration de l'assainissement de la piscine, avec la réalisation d'un collecteur devenu indispensable et dont la municipalité en assurera la maintenance. Le SIVOM remercie la commune d'Egreville de prendre tous ces travaux indispensables à sa charge.

ORGANISATION ET GESTION

Vers la fin du chantier fut constitué un COMITE DE GESTION DE LA P.I.C.L.I.E. (ainsi appelé). Les 3 membres sont : Le Maire de VILLEBEON (Monsieur BENARD), le Maire de PALAY (Monsieur COCHIN), et le 1er adjoint au Maire d'EGREVILLE (Monsieur NIVARD).

Jugeant préférable et même indispensable d'avoir un responsable impliqué dans la Commune d'Egreville, la présidence fut confiée à Monsieur NIVARD.

Il faut souligner que le secrétaire de Mairie d'Egreville, Monsieur ELIOT, assurera la partie administrative sur ses heures communales générant ainsi des économies au SIVOM.

La réception définitive des travaux fut prononcée le 31 janvier 1978, mais de graves problèmes de trésorerie provoquèrent une fermeture dès l'automne. Heureusement, une solution fut vite trouvée et la réouverture eu lieu le 11 décembre 1978.

Monsieur Christian FROT, Maire d'Egreville fut élu Conseiller Général du canton de LORREZ LE BOCAGE en 1988 avec le soutien de Monsieur COCHIN.

Sa priorité fut de régler les problèmes de la piscine en particulier son équilibre financier. Il montra l'exemple en s'interdisant de cumuler les fonctions, renonçant à la présidence du SIVOM et à son indemnité, mais gardant une vice-présidence. Il put ainsi entreprendre un tour des communes non adhérentes pour les convaincre de la nécessité et du bien-fondé de rejoindre le SIVOM PISCINE.

Mission réussie, car en 1990, toutes les communes du canton dont la commune de Lorrez-le-Bocage, jusqu'alors réticente, avaient rejoint le SIVOM permettant ainsi de pérenniser le fonctionnement de la piscine.

En dehors du petit parking du SIVOM, il fallait se garer dans la boue entre les nids de poules.

La commune d'Egreville a réalisé à ses frais sous la mandature de Pascal POMMIER, un nouveau parking plus spacieux. Le SIVOM a refusé de participer à son financement.

Cependant, par méconnaissance, certaines personnes entretiennent le doute sur les droits et devoirs attachés aux propriétés de chacun.

C'est pourtant simple, il suffit d'examiner le cadastre d'Egreville, il n'existe qu'une seule et unique parcelle (numérotée) indiquée dans le bail. Il n'y a pas eu de division pour séparer les bâtiments, le parking et les voies d'accès.

Il suffit surtout de lire le bail, encore faut-il que le Président du SIVOM, Yves BOYER, Maire de Lorrez-le-Bocage le cherche dans ses archives et arrête d'accuser injustement Egreville de tous les problèmes qu'il rencontre.

Le SIVOM loue cette parcelle dans son intégralité pendant les 99 ans du BAIL EMPHYTHEOTIQUE, soit jusqu'en 2075 et doit entretenir l'existant et donc commencer par réparer les trous de son parking.

Ce bail, établi entre le propriétaire du terrain (bailleur) et l'exploitant (preneur), a été rédigé chez le Notaire d'Egreville et engage chacune des parties à sa bonne application.

En cas de perte de ce document, ce n'est pas à l'une des parties de dépanner l'autre, cela n'a aucun sens, cela n'a aucune valeur juridique. Il suffit de demander au notaire une copie certifiée conforme.

Monsieur Jean-Pierre HERAULT,
président de l'Association d'Histoire Locale d'Egreville,
élu au Conseil Municipal depuis 1983, mandataire durant
4 mandats du Conseiller Général, Monsieur Christian FROT.



Parking Piscine - Avant travaux



Parking Piscine - Après travaux

▶ QUAND EGREVILLE POSÉDAIT UNE GARE



L'Association d'Histoire Locale d'Egreville vous remémore la présence à Egreville d'une gare, qui était desservie par une ligne de chemin de fer départementale reliant Montereau-Fault-Yonne à Château-Landon. Cette ligne ferroviaire a été ouverte en 1889 et l'exploitation supprimée en 1959.



En 1901 une seconde ligne départementale reliant à Sens à notre ville, crée un nœud et permet aux Sénonais de se rendre aux Foires Egrevilloises déjà très populaires à l'époque.

Notons encore le projet de prolongement de la ligne de Montereau-Fault-Yonne à Château-Landon en direction de Beaumont-du-gâtinais pour rejoindre les campagnes betteravières.

La première guerre mondiale mettra fin au projet. Après la seconde guerre mondiale, deux tronçons de la ligne seront transformés en double voies : la desserte de l'usine SILEC à Montereau-Fault-Yonne et celle de la sucrerie OUVRE à Souppes-sur-Loing.

Aujourd'hui, des traces de la desserte de la sucrerie sont encore visible et témoignent de l'important trafic qui était en service.

Egreville qui était desservie par le C.F.D. (Chemin de Fer Départemental) était le siège administratif et directionnel de la ligne. 80 personnes y travaillaient.



Jean-Paul PAYEN
Le Secrétaire.



8 Mai 2021



Libération d'Egreville



► LES CÉRÉMONIES COMMEMORATIVES CÉLÉBRÉES A EGREVILLE EN 2021

VENREDI 19 MARS

59^{ème} Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie.

11h, rendez-vous au cimetière devant le monument aux morts, pour honorer la mémoire de nos jeunes frères d'armes, Monsieur Etienne BRIARD et Monsieur Jean-Claude PETIT, morts à 20 ans.

Dépôt de gerbes par Monsieur Pascal POMMIER, Maire d'Egreville, le Président de la FNACA Monsieur Bernard FROT et le Président des Anciens Combattants Monsieur Richard BOBER.

SAMEDI 8 MAI

76^{ème} Anniversaire de la fin de la deuxième guerre mondiale en Europe

Ce fut un bel hommage rendu aux Egrevillois décédés lors de la guerre 39-45 en présence de Monsieur le Maire d'Egreville, Pascal POMMIER, des Anciens combattants, des Elus Municipaux, des Elus des Communes voisines, des Egrevillois, Madame Laurianne CLAUTIAUX, Commandante de Gendarmerie, chef d'escadron de Fontainebleau, Madame Lisiane DAGUET, Adjudante Chef de la caserne des pompiers d'Egreville.

Dans le respect du devoir de mémoire, un dépôt de gerbes et une minute de silence est respectée.

La fin de la cérémonie s'effectue par le Chant des Partisans et la Marseillaise.

VENREDI 18 JUIN

Appel du 18 juin 1940

11h, rendez-vous devant le monument aux morts en présence de Monsieur Raymond PETIT 1^{er} Adjoint, de nombreux élus, des Anciens combattants, le représentant de la gendarmerie de Lorrez de Bocage, et de Madame Lisiane DAGUET, Adjudante de la Caserne des Pompiers d'Egreville.

Monsieur BOBER fait lecture de « l'Appel du Général de Gaulle depuis Londres » qui était ferme et concis.

« Ce gouvernement de 1940 alléguant la défaite de nos armées, s'est mis en rapport avec l'ennemi pour cesser le combat. Mais le dernier mot est-il dit ? L'espérance doit-elle disparaître ? La défaite est-elle définitive ? NON !

Moi, Général de Gaulle, j'invite les officiers et les soldats qui se trouvent à Londres à se mettre en rapport avec moi.

Demain comme aujourd'hui, je parlerai à la radio de Londres ».

Le Général de Gaulle.

SAMEDI 24 JUILLET

La commémoration du massacre des Pères OBLATS à la Brosse Montceaux

Pour rendre un hommage à ces victimes, la Mairie, représentée par Madame Nathalie LAURENT, 2^{ème} adjointe, a déposé une gerbe, ainsi que les Anciens Combattants, représentés par son président Monsieur Richard BOBER, Monsieur Jacques COULAUD, Monsieur Claude CARRÉ, porte-drapeau, et Monsieur Jean-Paul PAYEN.

Le lundi 24 juillet 1944, vers 5 heures du matin des camions de soldats allemands, rentrent dans la propriété où résident les Pères OBLATS après avoir été dénoncés de cacher des armes, que les Allemands découvrent dans un puits désaffecté, des voilures de parachutes, des conteneurs d'armes. La torture commence, les 5 Oblats sont abattus à la mitrailleuse, «un massacre».

DIMANCHE 22 AOÛT

77^{ème} Anniversaire de la Commémoration de la Libération d'Egreville

A 11h15, les Anciens Combattants d'Egreville représentés par le Vice-président Monsieur Jacques COULAUD, remplaçant le Président Monsieur Richard BOBER, excusé, ont célébré la commémoration de la libération d'Egreville avec rassemblement, discours et dépôt de gerbes à la stèle commémorative, Place Berne Bellecour au carrefour de la Libération.

Monsieur Jean-Pierre HERAULT 3^{ème} Adjoint, recevait l'Amicale des Anciens Combattants Volontaires de la Résistance, présidée par Monsieur Alain LEGRAS qui effectuait un défilé commémoratif passant par Souppes sur Loing, Bransles et Chaintreaux à bord des véhicules militaires d'époque de l'Association C.A.M.M.A (Club Amateur de Matériel Militaire Ancien) et ses membres en tenues militaires de 1944.

Monsieur Jean-Pierre HERAULT, également Président de l'Association Histoire Locale a évoqué l'histoire de la Libération d'Egreville et Monsieur Jacques COULAUD a énuméré tous les membres de la Résistance Locale pour leur rendre un hommage bien mérité.

**NOUS RAPPELONS QUE TOUTES LES CEREMONIES
COMMEMORATIVES ONT RESPECTÉ
LES MESURES SANITAIRES QUI ÉTAIENT EN VIGUEUR.**



► VACCINATION À LA MAISON DE SANTÉ



La mairie d'Egreville a mis tout en œuvre pour que les médicaux et paramédicaux puissent vacciner dans les meilleures conditions.

En plus de la salle d'urgence qui peut provisoirement être utilisée comme salle de vaccination, 2 bureaux supplémentaires pouvant servir de salles d'attentes ont été mis à disposition des professionnelles de santé.

Les sapeurs-pompiers de Nemours ont également installé un barnum dans la petite cour arrière de la maison de santé.

Nous sommes certains que ces aménagements seront appréciés par la patientèle du Docteur DELMAS ainsi que celle des infirmières.

► LA POSTE – LABEL « FRANCE SERVICES »



Vos élus ont tout fait pour garder à Egreville un bureau de Poste avec des horaires d'ouverture les plus larges possibles.

En 2020, j'ai conclu un partenariat avec la Poste afin de créer dans les locaux actuels une permanence répondant au cahier des charges du label « France Services ».

Le label « France Services » permet d'accueillir un préposé de la Poste supplémentaire qui aura pour deuxième mission d'accompagner les Egrevillois dans leurs démarches administratives sur internet.

Une grande rampe en bois pour personnes à mobilité réduite (PMR) facilitant l'accès à la Poste a été installée, un bureau pour les rendez-vous confidentiels a été créé, nous permettant ainsi d'obtenir le label.

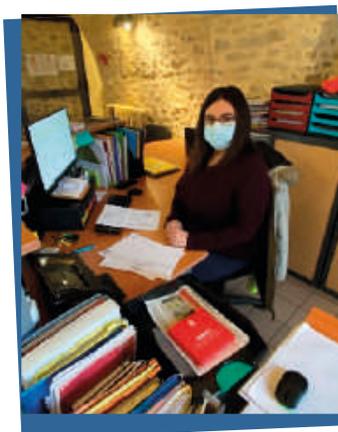
Nous sommes heureux d'annoncer que Monsieur le Préfet de Seine-et-Marne vient de nous notifier la labélisation en ce début d'année 2022.

Le Maire

► AGENTS COMMUNAUX

Suite à plusieurs départs en retraite, la municipalité a recruté quatre agents :

- **Vanessa** qui encadre les enfants au périscolaire, assure le service et la surveillance de la cantine et entretient les différents bâtiments municipaux. Actuellement en congé maternité suite à l'arrivée d'un petit Gabriel, nous lui souhaitons beaucoup de bonheur.
- **Amandine** travaillait depuis 10 ans au service administratif de la municipalité de Varennes-sur-Seine, elle assure la comptabilité et est en renfort à l'accueil physique et téléphonique de la mairie.
- **Fabrice** est un egrevillois bien connu. Il travaillait dans la logistique avant de rejoindre notre équipe des services techniques.
- **Victor** est un ancien plombier-chauffagiste, il a choisi de venir compléter les services techniques. En plus de la polyvalence nécessaire pour ce poste (voirie, espaces verts, etc...), il apporte ses compétences dans l'entretien des bâtiments.



Amandine



Fabrice et Victor

2022 sera également l'année de départ en retraite de notre policier municipal, Philippe, son successeur est actuellement en cours de recrutement.



► JOURNÉE RAMASSAGE DES DÉCHETS 28 AOÛT 2021

Un grand merci aux marcheurs, chasseurs, membres de l'association Egreville Loisirs Animations (E.L.A.), conseillers municipaux et à leurs proches pour cette matinée de ramassage des déchets sur la commune d'Egreville.

Malgré le travail remarquable des employés du service technique, il est à déplorer que des incivilités continuent quotidiennement sur la voie publique, les chemins et les bois.

Nous espérons ouvrir cette opération à l'ensemble de la population quand les mesures sanitaires seront moins restrictives.

François DORANGE



► FEDERATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS EN ALGERIE, MAROC ET TUNISIE - FNACA

Le Comité FNACA d'Egreville existe toujours malgré qu'il ne fasse plus son thé dansant, très apprécié et qui amenait beaucoup de personnes venues de loin.

Le Comité remercie son porte-drapeau, Monsieur Michel DEMARS présent pour toutes les cérémonies.

Nous avons eu la tristesse de perdre notre camarade Monsieur Didier BARRAULT, trésorier du Comité depuis 1999 et adhérent depuis sa création en 1969.

Bernard FROT

► 7^{ème} FESTIVAL DE LA DOUVE BLANCHE



GASTRONOMIE, MUSIQUE ET DANSE A L'HONNEUR !

Été 2015, 1^{re} édition de la Douve Blanche. Depuis, c'est plus de 10 000 festivaliers, 300 groupes de musique, des milliers de bénévoles qui ont foulé le sol d'Egreville.

Chaque année, l'amour que vous nous donnez nous anime. Se sustenter et danser, est notre hymne à nous. Et c'est grâce à vous, que tout cela est possible.

Merci de nous permettre de nous retrouver dans le beau village d'Egreville, d'investir le château, la place Massenet et de venir à votre rencontre, de partager notre passion de la musique et de la table.

L'équipe de Sebulba, d'Amiral Kitchen et Animal Records, vous remercient encore une fois, de votre accueil et bienveillance. Nous sommes dès à présent impatients de vous retrouver pour une huitième édition, encore plus belle, qui se déroulera les 08, 09 et 10 juillet 2022.

Paul FRIGNET





► LE GOLF DES BRUYERES S'HABILLE EN ROSE EN OCTOBRE !



Tous les samedis d'octobre, le Golf des Bruyères s'habille de Rose lors de ses «Pitch and Putt» hebdomadaires.

Un élément Rose est souhaité (mais pas obligatoire) sur les tenues vestimentaires, et des balles roses sont mises à disposition.

Si les joueurs le souhaitent, ils peuvent faire un don en échange d'un ruban rose. La totalité des dons sera reversée à l'Institut Gustave Roussy, qui fait des recherches pour la lutte contre le cancer du sein.

A la fin des rencontres, notre joueur Derryck sort gentiment sa guitare et nous fait un show musical à la grande joie des participants.

Le «Pitch and Putt» est un excellent exercice d'approche au golf, la distance la plus longue est de 90 mètres, le parcours de 18 trous ne doit pas excéder plus de 1200 mètres et seulement 3 clubs sont autorisés.

A partir du mois de novembre nous organisons des hivernales de «Pitch and Putt» et cela jusqu'en mars 2022, les 3 meilleurs scores seront retenus par le comité de France de «Pitch and Putt» auquel notre club participe.

Les meilleurs de nos joueurs iront en finale régionale puis nationale.

Le week-end des 25 et 26 septembre, Emilie, Arnaud, Jean-Louis et Jean-François ont participé à la coupe de France de «Pitch and Putt» en représentant le Golf des Bruyères. Ils ont fini 9ème sur 16 équipes ce qui est une belle progression par rapport à l'an passé où ils avaient fini 17ème sur 20 équipes. Bravo et merci à eux !

Le Golf est ouvert toute l'année, vous pouvez nous trouver sur notre site internet :

www.golfdesbruyeres.fr ainsi que sur Facebook et Instagram.

A bientôt sur le parcours.

Le Golf des Bruyères
Tél : 06.32.67.62.06



► JUDO CLUB EGREVILLE



Du nouveau au JCE !

Un nouveau bureau a pris ses fonctions en septembre 2021 :

Nous accueillons donc :

Christine BRICOUT, présidente/Sophie GUILLARD, trésorière

Qui rejoignent l'équipe déjà constituée de :

Emmanuelle VINCENT secrétaire,

Christine AFONSO, Laurence GANDRILLE, TERENCE NAUDEY, Jonathan WOZNIAC, membres

Les activités du Judo Club Egreville

Depuis début septembre, les activités de JUDO ont repris ; Fabrice Picco l'enseignant du club propose :

- Pour les plus jeunes, un cours d'éveil judo le mardi de 17h15 à 18h.

- Deux cours d'École de judo le mardi et le vendredi de 18h à 19h.

- Deux cours pour les plus grands à partir de la catégorie benjamins (2009-2010) le mardi et le vendredi de 19h à 20h.

Nous remercions chaleureusement nos licenciés qui sont au rendez-vous pour cette reprise après deux années difficiles pour notre sport !

En effet, depuis mars 2020, la pratique du judo a été malmenée, les compétitions ont été annulées et les cours suspendus pour respecter les conditions sanitaires.

Nous ne savions pas quand nous pourrions reprendre une pratique normale. Deux années bien difficiles pour nos jeunes judokas à tous les niveaux.

Désormais, nous pouvons espérer reprendre plus sereinement l'activité judo au sens large, entraînements et compétitions. Plus de soixante licenciés se donnent donc rendez-vous à la salle des fêtes pour pratiquer notre sport, riche de valeurs fortes, une vraie école de la vie.

Nous comptons toujours parmi nos rangs Luka Picco, qui s'entraîne au JCE mais aussi au pôle espoir judo.

Luka fait partie maintenant de l'équipe de France Judo, c'est un bel exemple pour nos jeunes du club !

Le JCE c'est aussi... un enseignement de TAISO

Stéphanie propose deux cours : un cours axé fitness et cardio-training et un deuxième plutôt sur le renforcement musculaire en profondeur, plus doux, moins traumatisant.

Les cours ont lieu les lundis et mercredis de 19h à 20h ; Ils ont déjà séduit 20 personnes cette année, hommes et femmes. Pourquoi pas vous ?

Merci encore de nous suivre et de nous soutenir !

Suivez-nous sur la page facebook du club <https://fr-fr.facebook.com/judo.egreville>

ou contactez-nous : jcegreville@gmail.com

Fabrice : 06 19 92 32 33



► LE CLUB NAUTIQUE



Le Club Nautique du Canton Lorrezien a repris et assure tous les cours de natation. Malgré les restrictions sanitaires en vigueur dans la piscine, le club accueille les nageurs de tous âges et de tous niveaux : de l'École de natation pour les 7/10 ans aux créneaux de préparation aux compétitions, en passant par les cours de perfectionnement pour les ados. Les séances des Adultes sont aussi très appréciées pour ceux qui veulent se détendre et garder la forme. Nous rappelons que le Pass Sanitaire est obligatoire pour tous les adhérents.

Pour cette rentrée, nous avons le plaisir d'accueillir un second entraîneur. Valentin vient renforcer l'équipe au côté de Michel. Nous avons également gelé les tarifs des inscriptions pour tous les groupes et continuons également d'appliquer une remise de 50 euros à partir de la troisième inscription pour un même foyer.

Il n'est pas trop tard pour nous rejoindre, nous prenons les inscriptions toute l'année. Nos coaches réalisent une évaluation du niveau de nage pour choisir l'entraînement le plus adapté. Si vous souhaitez nous rejoindre, vous pouvez contacter notre secrétaire Marie-Hélène, qui reste à votre disposition au 06.08.85.32.32, ou par mail : cncl77@gmail.com.

LE MOT DE LA PRESIDENTE :

Après deux saisons très perturbées, je tiens à remercier très chaleureusement les nageuses et nageurs qui nous soutiennent et nous font confiance par leur réadhesion. Nous affichons déjà le même nombre d'inscriptions qu'avant la crise sanitaire ! Ce constat donne le sourire et beaucoup d'enthousiasme à tous les membres bénévoles du club. En tant que nouvelle présidente, je souhaite garder cette convivialité et ce dynamisme qui fait notre marque depuis quelques années. Nous avons également le plaisir d'accueillir Valentin comme nouvel entraîneur pour les plus jeunes et les adultes, en complément de Michel. La saison démarre donc très fort et nous souhaitons une bonne saison à tous !

Bien cordialement,



Pour tout savoir :

natation-egreville.sportsregions.fr
Page Facebook: [cnclnatationegreville](https://www.facebook.com/cnclnatationegreville)
Mail : cncl77@gmail.com

► RANDOGREVILOISE

Vous aimez marcher, sur les sentiers, dans les bois ou la campagne ; vous aimeriez partager ces randonnées avec d'autres marcheurs, détendus et dans une ambiance amicale ...

Alors ne cherchez plus, vous avez trouvé !

La Randogrevilloise est exactement ce qu'il vous faut, avec ses sorties de longueurs et rythmes variés, les lundis et jeudis après-midi, et les vendredis matins, et sa bonne humeur !

Une association d'une quarantaine d'adhérents, des sorties à 8, 15 ou 20 participants selon le jour et la météo ! Des parcours variés dans la région, de 8 à 13 km selon les jours et des sorties à thèmes ouvertes aux non adhérents.

Et cela réussit plutôt bien aux adhérents : nous venons de fêter les 80 bougies d'une marcheuse en pleine forme !

Vous en saurez plus sur notre site : <https://randogrevilloise.clubeo.com/>

Et pour les contacts n'hésitez pas à nous écrire à l'adresse : randogrevilloise2019@outlook.fr

Ou à téléphoner à : Alain 07 71 20 88 74, Alain 06 88 65 83 54, Nathalie 06 81 60 84 57 ou Pascale 06 71 57 86 88





► FORME ET DANSE

Anne Ducluzeaud, notre professeur diplômé d'état, vous accueille **le mardi et le jeudi à la salle des fêtes d'Egreville.**

COURS D'ESSAI GRATUIT !!

NOS RENDEZ-VOUS DE LA SAISON :

• EN OCTOBRE, FEVRIER ET AVRIL :

- Certains cours de gym sont assurés pendant les vacances
- Stages de danse pour les enfants

• FIN DECEMBRE 2021 :

Pots de Noël/ repas de Noël/ goûters de Noël

• EN MARS 2022 : OUVERT A TOUS !

Stage Zumba
Suivi d'un pot
Professeurs diplômés !

• EN JUIN 2022 : Spectacle de la danse jazz

Repas de la Gym

TOUS LES DETAILS SUR

www.forme-et-danse.fr

• LE JEUDI SOIR

Enfants De Ms/Gs Et Cp : 17h15/18h

Enfants Du Ce1 Au Cm2 : 18h/19h

Pilates Adultes: 19h/19h45

Pre-Ados/Ados : 19h45/20h45

Fitness

• LE MARDI

Entretien : 10h/10h50

Gym Douce (Pilates): : 11h/11h50

• LE JEUDI

Gym Tonic : 10h/10h50

Stretching : 11h/11h50

Gros Ballon Pilates adultes : 19h/19h45



► DEVENEZ SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE AU CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS D'EGREVILLE

Le samedi 18 septembre 2021, le Corps Départemental des sapeurs-pompiers de Seine-et-Marne, le SDIS77 fêtait ses 50 ans.

Pour marquer l'événement, le Centre d'Incendie et de Secours d'Egreville, dirigé par l'adjudant-chef Lisiane DAGUET a relevé le défi sportif en rejoignant Egreville-La Rochette (55 km) en vélo pour assister à cette cérémonie, sous les encouragements de leur famille, d'élus, d'anciens sapeurs-pompiers et du magasin U, sponsor qui offrait T-shirts et petit-Déjeuner.

Bel exemple de courage et de cohésion. Merci pour tout.

Adjudant-chef Lisiane DAGUET,
Centre d'Incendie et de Secours d'Egreville



28 ter, Rue de la Poterne - 77620 Egreville

01.64.78.50.60 / 06.72.95.65.88

Art clin d'oeil

Soyez curieux consultez.

Art-clin-doeil.fr





► OPPOSITION – AEPE

Notre groupe de 4 élus issu de la liste Agir Ensemble Pour Egreville est constitué de Bruno Baschet, Alain Bourguignon, Maria Métais et Thierry Abelard.

Face à 15 élus de la liste majoritaire il n'est pas facile d'obtenir des informations sur la vie municipale, voici des questions qui restent en suspens :

À quand la mise en place du PLU ? Il est lancé depuis 6 ans et plusieurs égreillois sont dans l'attente afin de finaliser leur projet de construction.

La commune a acheté un terrain derrière le square Jardin, l'objet étant d'y installer un dépôt de déchets verts. Est-ce le lieu le plus adéquat ?

La commune loue depuis la fin 2020 un local place Massenet afin d'accueillir d'éventuels professionnels de santé ; pour l'instant il est inoccupé. L'espace de santé ne pouvait-il pas suffire ?

Où en sont les projets de rénovation des trottoirs de la rue Saint-Martin et de réhabilitation de l'ancienne école maternelle ?

Nous continuerons à rester vigilants malgré des questions sans réponses. Nous vous souhaitons une fin d'année qui vous éloigne des difficultés.

AEPE au Conseil Municipal

► ANTI-BACHING

L'opposition de Bruno BASCHET nous gratifie encore de quelques mensonges dans son article. Encore du temps que ces 4 élus nous font perdre.

« Face à 15 élus de la liste majoritaire il n'est pas facile d'obtenir des informations sur la vie municipale ».

Pourquoi écrire « face à 15 élus de la liste majoritaire... » alors que nous travaillons tous pour Egreville et les Egrevillois. Tous les dossiers sont discutés en conseil municipal, mais encore faut-il que l'opposition y assiste !

« À quand la mise en place du PLU ? Il est lancé depuis 6 ans et plusieurs égreillois sont dans l'attente afin de finaliser leur projet de construction ».

Petite rectification, la délibération sur le lancement du PLU a été votée sous la mandature de Monsieur BASCHET mais ce dossier étant lourd et très sensible, rien n'a été fait sous son mandat. L'opposition assiste à toutes les réunions sur le PLU et n'intervient quasiment jamais. De plus, le projet de PLU a été voté à l'unanimité en 2021 et envoyé aux personnes publiques associées (PPA) comme la loi l'exige. La DDT nous demande de modifier certains points ce qui rallonge les délais (voir l'édito

de Monsieur le maire en page 1) pour l'adoption définitive du PLU. Le cabinet d'architectes travaille sur les modifications, le nouveau projet sera présenté au conseil municipal pour les débats et la nouvelle délibération. Une réunion publique se tiendra après l'adoption du nouveau projet et la consultation des PPA.

« La commune a acheté un terrain derrière le square Jardin, l'objet étant d'y installer un dépôt de déchets verts. Est-ce le lieu le plus adéquat ? »

Le conseil municipal a voté l'achat d'un terrain rue Désiré Bolleret en face des services techniques. L'acheteur a souhaité retirer ce bien de la vente, la commune n'a donc pas acheté ce terrain comme l'opposition le sait parfaitement.

« La commune loue depuis la fin 2020 un local place Massenet afin d'accueillir d'éventuels professionnels de santé ; pour l'instant il est inoccupé. L'espace de santé ne pouvait-il pas suffire ? »

Le local loué place Massenet (où se trouvaient les kinés) est réservé effectivement pour un professionnel de santé car plusieurs médecins par le passé ont souhaité s'installer à Egreville mais sans intégrer la maison de santé, nous n'avions à l'époque pas de locaux disponibles, comme cela a été dit en conseil municipal.

« Où en sont les projets de rénovation des trottoirs de la rue Saint-Martin et de réhabilitation de l'ancienne école maternelle ? »

La rénovation des trottoirs de la rue Saint-Martin avance comme il est dit à chaque conseil devant le ou les membres de l'opposition présents. Monsieur PETIT fait un point à tous les conseils sur l'ensemble des travaux terminés, en cours ou à venir. Faut-il encore écouter et partager avec les absents de sa propre liste !

Quant à la réhabilitation de l'ancienne école, l'opposition devrait savoir qu'un chantier gigantesque comme celui-ci doit passer par plusieurs administrations de l'Etat afin d'obtenir toutes les autorisations et les subventions. De plus, nous devons maintenant, dans le cadre du CRTE (Contrat de Relance et de Transition Ecologique), travailler avec la communauté de communes.

« Nous continuerons à rester vigilants malgré des questions sans réponses ».

L'opposition, étant souvent absente lors des conseils municipaux, et jamais active ni bénévole lors des événements des associations Egrevilloises, ne peut effectivement pas poser des questions intéressantes et qui feraient avancer les dossiers.



► ETAT-CIVIL 2021

Naissances



- Livia DUFORT SAINT-HILAIRE née le 14/01/2021
- Nathéo BELLEVILLE né le 21/01/2021
- Timéo VENTURA DOMINGOS PIMENTEL né le 09/04/2021
- Rose ROCARPIN née le 20/04/2021
- Safiya MEBARKI née le 17/05/2021
- Anaïs GAUDENS DALSCENT née le 04/06/2021
- Livia OLESKY née le 19/06/2021
- Ezio LECOMTE né le 21/07/2021
- Lily-Valentina MADADI née le 18/08/2021
- Enzo PETITPAS né le 11/09/2021
- Nia KINAMA OFWONO née le 24/09/2021
- Lyam DA COSTA né le 28/09/2021
- Louis MANDEA né le 07/11/2021
- Sawa TOGBONON COOVI né le 20/11/2021
- Miannah PINSON née le 01/12/2021

Mariages



- Jessica GÉNISSON et Tony PIARD mariés le 12/06/2021
- Charlotte-Amandine SAÏLLER et Eric-Arnaud AZOULAY mariés le 24/07/2021
- Catherine COUGNAUD et Vincent DOUINE mariés le 07/08/2021
- Thérèse ROUSSELOT et Jean-Luc WILMOUTH-ABRAMOWICZ mariés le 07/08/2021
- Delphine GUILLARD et Christophe HOSSELET mariés le 21/08/2021
- Maïténa CESAIRE-GEDEON et Manuel PINSON mariés le 11/09/2021
- Marie COQUILLE et Dimitri LEPAGE mariés le 25/09/2021

Décès

- Maryvonne LALUQUE décédée le 01/12/2020
- Marguerite HUSSENAY épouse GENEST décédée le 04/01/2021
- Gilles HURÉ décédé le 28/01/2021
- Robert POTONNIÉE décédé le 16/02/2021
- Janine BOUVÉ épouse DUPRÉ décédée le 19/03/2021
- Daniel RIGAUULT décédé le 19/03/2021
- André PRYBILLE décédé le 27/04/2021
- Salvador DOURADO EUSEBIO décédé le 08/05/2021
- Jean-Claude GILLE décédé le 09/06/2021
- Paulette BOUDEAU épouse THIBAUT décédée le 05/10/2021
- Casimira KOWALSKI épouse CROSIER décédée le 12/10/2021
- Vincent LENTINI décédé le 16/10/2021
- Gérard TAVERNIER décédé le 04/11/2021
- Marie SAINT-PAUL épouse LEROY décédée le 19/11/2021
- Jeannine LEWINSKI épouse RIGAUULT décédée le 23/11/2021
- Gisèle CARDENNE épouse HEURTEBISE décédée le 03/12/2021



Décès de Madame Jeannine RIGAUULT, le 23 Novembre 2021

Le 23/11/2021, Madame Jeannine RIGAUULT a rejoint son mari Daniel, décédé le 19/03/2021.

Très appréciée et affable, elle fut secrétaire de mairie pour notre belle commune jusqu'en 1992 où elle prit une retraite bien méritée.

Jeannine a connu quatre maires : Monsieur Albert QUINAULT (jusqu'en 1971), Monsieur Robert LAMBERT (1971 à 1975), Monsieur Raymond ROUX (1975 à 1983) et Monsieur Christian FROT (1983 à 1992).

Jeannine donnait également de son temps pour le Comité des Anciens et notamment pour la distribution des colis de fin d'année. De nombreux Egrevillois s'en souviennent encore.

Daniel, son mari, fut préparateur en pharmacie à l'officine d'Egreville et conseiller municipal durant trois mandats. Il était un homme de confiance et à une époque où l'on consultait plus facilement le pharmacien que le médecin, Daniel était une référence dans le monde de la santé.

Le couple aura laissé une trace indélébile dans l'histoire communale.

Nous pensons à eux dans leur repos éternel.

Jean-Pierre HERAULT





► CALENDRIER DES FÊTES ET CÉRÉMONIES 2022

DIMANCHE 6 FÉVRIER	Salon du Bien-Être (E.L.A.) – Salle des Fêtes
SAMEDI 19 MARS	60 ^{ème} Anniversaire de la Fin de la Guerre d'Algérie - Cimetière
SAMEDI 19 MARS	Stage Zumba (Forme et Danse) – Salle des Fêtes
SAMEDI 26 MARS	Soirée Choucroute (E.L.A.) – Salle des Fêtes
SAMEDI 2 AVRIL	Loto A.P.E. – Salle des Fêtes
DIMANCHE 10 AVRIL	1 ^{er} Tour des Élections Présidentielles – Mairie
DIMANCHE 17 AVRIL	Chasse aux œufs de Pâques
DIMANCHE 24 AVRIL	2 ^{ème} Tour des Élections Présidentielles - Mairie
DIMANCHE 8 MAI	77 ^{ème} Anniversaire de la fin de la 2 ^{ème} Guerre Mondiale - Cimetière
MERCREDI 25 MAI	Cross de l'école élémentaire Jules Massenet – Champ de Foire
JEUDI 26 MAI	Vide-Grenier – Champ de Foire
MARDI 7 JUIN	Boom de l'école élémentaire Jules Massenet – Salle des Fêtes
DIMANCHE 12 JUIN	1 ^{er} Tour des Élections Législatives - Mairie
SAMEDI 18 JUIN	82 ^{ème} Anniversaire de l'Appel du Général de Gaulle - Cimetière
DIMANCHE 19 JUIN	2 ^{ème} Tour des Élections Législatives - Mairie
SAMEDI 25 JUIN	Fête de l'Été + Feu d'artifice – Champ de Foire
SAMEDI 2 JUILLET	Spectacle de danse (Forme et Danse) – Salle des Fêtes
VENDREDI 8, SAMEDI 9 ET DIMANCHE 10 JUILLET	8 ^{ème} Festival de la Douve Blanche – Château d'Egreville
DIMANCHE 21 AOÛT	78 ^{ème} Anniversaire de la Libération d'Egreville – Place Berne Bellecour
SAMEDI 10 SEPTEMBRE	Forum des Associations – Salle des Fêtes
SAMEDI 24 ET DIMANCHE 25 SEPTEMBRE	5 ^{ème} Cyclo sportive – Champ de Foire
VENDREDI 11 NOVEMBRE	103 ^{ème} Anniversaire de la signature de l'Armistice de 1918 - Cimetière
SAMEDI 19 NOVEMBRE	Loto A.P.E. – Salle des Fêtes
DIMANCHE 20 NOVEMBRE	Bourse aux Jouets (Ô Com' Trois Pommes) – Salle des Fêtes
SAMEDI 10 DÉCEMBRE	94 ^{ème} Foire à la Volaille d'Egreville (E.L.A.) – Place Massenet
SAMEDI 17 DÉCEMBRE	Sainte-Barbe des Pompiers d'Egreville – Salle des Fêtes

